

VIE & VALLEES

Les informations de votre Communauté de communes



Vallées du
Haut-Anjou
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

N°4 JUIN 2026



magazine



DOSSIER / P12

**Faire territoire
avec la culture,
ensemble, partout
et pour tous**

Un brin de chou-fleur pané, ça vous tente ? Cet hiver, la Maison de l'Alimentation, a fait escale en Vallées du Haut-Anjou pendant 2 semaines pour proposer des recettes à base de produits locaux. Des idées à reprendre pour la réalisation de notre livre de recettes collectif (voir en page 9).



Sommaire

En actions

<i>Habiter et bien vivre</i>	p 4-6
<i>Construire l'avenir</i>	p 7
<i>Sortir</i>	p 8-9
<i>S'épanouir</i>	p10-11

Dossier

<i>Faire territoire avec la culture, ensemble, partout et pour tous</i>	p 12-19
---	---------

De vous à nous

<i>France services se rapproche de vous</i>	p 20
<i>Courrier des lecteurs</i>	p 21

Portraits de territoire

<i>Rencontre avec Jérôme Horville, de la fonderie Spatule et Blaireau</i>	p 22
<i>24h dans la vie de la responsable du service Action culturelle de la CCVHA</i>	p 23

Le tuto de Lucie

<i>Lucie 26000 : la CCVHA s'engage pour un nouveau cycle</i>	p 24
--	------

Mobilités douces

<i>Partageons nos routes de campagne</i>	p 25
--	------

Découvertes

<i>Le Stupéfiant Image : ciné d'antan et cartes postales</i>	p 26
<i>Nos coups de cœur lecture</i>	p 27

Et si tu m'expliquais...

<i>La lecture adaptée, c'est quoi ?</i>	p 28-29
---	---------

Découvertes

<i>Granit et ardoises : un patrimoine industriel à redécouvrir</i>	p 30-31
--	---------

Votre info pratique

<i>Les sites touristiques des Vallées du Haut-Anjou</i>	p 32
---	------

3 SUJETS, 3 QUESTIONS À...

Nooruddine Muhammad

Président de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou



En tant que nouveau président, quel cap souhaitez-vous fixer pour la CVCHA ?

En écrivant notre projet de territoire, nous avons défini ce que nous voulons faire ensemble. Nous avons donné un cadre à notre action. Nous ne sommes pas un échelon administratif supplémentaire ; nos 15 communes vont dans la même direction. Aujourd'hui, la CCVHA dispose d'outils qui inscrivent dans le temps ses actions : le projet de territoire, le schéma cyclable ou le schéma d'assainissement. Demain, avec le PLUi, qui est en cours de discussion, et avec le projet social de territoire, nous continuerons dans ce sens.

Sur le plan financier, comment se porte la CCVHA ?

Le budget 2026, voté début mars, s'inscrit dans la lignée des précédents exercices. Les charges de personnel sont réduites et notre capacité de désendettement est extrêmement rapide. Nous pouvons rembourser tous nos emprunts en quelques mois. Pour mémoire, une collectivité entre dans la zone rouge lorsque cet indicateur atteint 10 à 12 ans. Nous en sommes très loin ! Cela nous donne des moyens pour agir et investir au cours des 6 années à venir.

Et quels sont les principaux projets à venir en 2026 ?

Cette année, nous mettrons en œuvre les investissements qui ont été actés : les travaux d'assainissement, la première liaison cyclable, le nouveau multi-accueil à Champigné ou encore le bâtiment du France Services et de la mairie des Hauts Anjou qui, après sa livraison en fin d'année, ouvrira ses portes début 2027.

VIE & VALLEES

Vallées du Haut-Anjou
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Édité par la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou, Place Charles de Gaulle 49220 Le Lion-d'Angers - Tél. 02 41 95 31 74
 Directeur de la publication : Nooruddine Muhammad, Président • Rédaction : service communication • Conception graphique et mise en page : rc2c.fr
 Photo de couverture : © GIP de l'Isle Briand • Impression : SETIG - Abelia
 Imprimeur • Distribution : La Poste - Mediaposte / Dépôt dans les lieux publics : ASURE Services • Tirage : 17 000 exemplaires sur papier PEFS ou FSC
 Dépôt légal : ISSN 3076-5420

Le magazine Vie & Vallées de votre intercommunalité est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des 15 communes des Vallées du Haut-Anjou, y compris Stop Pub (2 numéros par an, l'un à l'automne, l'autre au printemps).

Vous ne recevez pas votre magazine ?

Merci de nous le signaler à communication@valleesduhautanjou.fr en indiquant vos nom, prénom et adresse.

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

Pour suivre l'actualité et les informations pratiques de votre intercommunalité : [f](https://www.facebook.com/valleesduhautanjou) [You Tube](https://www.youtube.com/channel/UC...) [in](https://www.linkedin.com/company/valleesduhautanjou) [ig](https://www.instagram.com/valleesduhautanjou)
 @valleesduhautanjou
 N'hésitez pas à liker et à partager les infos !



Habiter & bien vivre

Le HTH, une solution pour l'hébergement des jeunes

Pour faciliter l'entrée des 15-30 ans sur le marché du travail, la CCVHA a lancé, depuis le 1^{er} janvier 2026, l'Hébergement Temporaire chez l'Habitant (HTH). Le principe ? Proposer aux jeunes travailleurs du territoire une chambre avec un loyer abordable et proche de leur lieu de travail.

Pour améliorer cette offre d'hébergement, la CCVHA a confié à l'association Habitat Jeunes David d'Angers la mission d'accompagner ce public dans sa recherche de logement.

C'est Clarysse Vigneron, salariée de l'association, qui coordonne cette action. *« Mon rôle consiste à mettre en relation les hébergeurs et les hébergés, explique-t-elle. Dans un premier temps, je rencontre le propriétaire pour lui présenter le dispositif et visiter la chambre. En parallèle je recueille les demandes des jeunes et je*

constitue leur dossier. Ensuite, si les deux parties sont d'accord, je me charge de la rédaction du bail. »

Après quelques semaines de fonctionnement, des hébergeurs ont déjà rejoint le dispositif et certains jeunes se sont manifestés. L'objectif est de constituer un carnet d'adresses permettant de proposer des logements plus proches des lieux de travail. Une solution abordable et plus sûre pour les jeunes actifs qui n'ont pas de voiture et qui doivent se déplacer en deux-roues. ●

*Rémi, 19 ans,
en alternance*

« Je suis en alternance dans un atelier de carrosserie au Louroux-Béconnais pour devenir mécanicien. Je recherche un logement pour 3 mois, d'avril à juin. Une chambre sur la commune serait idéale pour éviter de faire trop de route car je n'ai pas trouvé d'appartement à louer. »

*Anne-Marie, 56 ans,
propriétaire*

« J'ai lu un article sur le HTH dans le journal. J'ai appelé le numéro et j'ai indiqué que j'avais une chambre à louer. Clarysse s'est occupée de tout. C'est beaucoup plus simple et je suis contente de rendre service à un jeune qui démarre dans la vie. »



HEBERGEMENT TEMPORAIRE CHEZ L'HABITANT



Contact :
Clarysse VIGNERON
hth.valleeshautanjou@ahjda.fr
02 41 24 37 37

Pour plus d'infos :
Habitat jeunes
CC Vallées du Haut-Anjou



Habiter & bien vivre

Diagnostic inondations : un dispositif renforcé

En 2025, la CCVHA a pris en charge 18 diagnostics de maisons exposées au risque d'inondation. Ces diagnostics, réalisés par un bureau d'études spécialisé, ont permis aux propriétaires de préciser la nature des travaux à effectuer. La création d'un étage-refuge, la pose de batardeaux ou encore à la rehausse du compteur électrique... Autant de solutions pour mieux protéger son logement en cas de montée des eaux.

Après les crues exceptionnelles de février dernier qui ont impacté plusieurs communes du territoire, les élus communautaires ont décidé de reconduire le dispositif pour l'année 2026. Les logements éligibles ont été ciblés en fonction de leur niveau de risque d'exposition et les propriétaires touchés cet hiver se sont vus proposer cette aide au diagnostic.

Ce préalable est d'ailleurs nécessaire pour pouvoir demander une subvention au titre du fonds Barnier, pouvant aller jusqu'à 80 % du montant des travaux (plafonnés à 36 000 €). Au-delà de l'aspect technique, cette démarche gratuite de diagnostic permet à la CCVHA de sensibiliser davantage de foyers à la culture du risque. ●

en chiffres

98
logements impactés lors de l'épisode d'inondation de février 2026

80 %
le taux de financement dans le cadre du fonds Barnier

18
diagnostics pris en charge par la CCVHA en 2025

Situation de crise : la CCVH s'engage !

Lorsqu'elles sont confrontées à une crise (tempête, canicule, inondations...), les communes assurent la sécurité des personnes et des biens en déclenchant leur plan communal de sauvegarde (PCS). Pour mieux anticiper les épisodes d'ampleur, le Plan InterCommunal de Sauvegarde (PICS) des Vallées du Haut-Anjou est en préparation. Cet outil servira à définir les procédures de soutien de l'intercommunalité aux communes : mise à disposition d'agents, de matériel, de salles, de véhicules... Il devrait être adopté à l'automne prochain.





Habiter et bien vivre

Projet Social de Territoire : vous avez la parole !

Faire garder un enfant, trouver un médecin ou faire face à l'accident d'un proche. Comment résoudre les petits tracas et les grandes difficultés du quotidien ?

Pour proposer des solutions à ses habitants, la CCVHA a décidé de définir son Projet Social de Territoire.

La méthode ? Établir un état des lieux des services existants et le confronter aux besoins.

Le but ? Cibler les enjeux et identifier les actions à mener. Pour ce faire, la parole des habitants sera au cœur de la démarche.

Une enquête en ligne et disponible en mairie

Un questionnaire destiné à recenser les besoins vous sera très prochainement proposé. Abordant plusieurs thèmes (santé, parentalité, habitat...), il sera accessible en ligne

sur le site internet de la CCVHA et en version papier dans les mairies.

Prenez la parole

Dans la foulée, des temps de rencontres seront organisés sous forme de tables rondes. Ces dernières réuniront habitants, élus, agents et partenaires de la CCVHA et du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS). En octobre, une « fabrique territoriale » permettra, dans un 3^e temps, de partager les résultats et de construire collectivement la politique sociale territoriale de demain.. ●



Dans quelques semaines, rendez-vous ici pour participer à l'enquête



Un plan d'ensemble pour l'inclusion

Autre volet du projet social de territoire : l'engagement en faveur de l'inclusion des enfants et jeunes en situation de handicap au sein des structures intercommunales.

À la suite d'un diagnostic approfondi, le conseil communautaire du 15 janvier 2026 a validé une politique globale inclusion et un plan d'action.

Ce dernier se structure autour de 4 axes : le cadre d'accueil, les ressources humaines, l'adaptation des outils et celle du réseau et des partenaires. ●

Construire l'avenir

Assainissement : renouvellement des réseaux à Champigné

En 2024, la CCVHA a lancé son Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Usées. Ce programme de travaux, planifié sur la période 2024-2033, prévoit une enveloppe globale de 18 millions d'euros pour moderniser et mettre en conformité le système d'assainissement collectif. Sur la commune des Hauts-d'Anjou, une première tranche de travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement a été réalisée à Champigné. Elle a concerné la rue Marius Briant et le bas de la rue du docteur Chailloux. Cette opération a porté sur à la création d'un nouveau

réseau d'eaux usées de près de 400 mètres linéaires, afin que le réseau unitaire actuel devienne un réseau d'eaux pluviales strictes.

Coordination avec la requalification des espaces publics

Les travaux ont duré 5 mois. Ils ont été coordonnés avec l'opération de rénovation et de requalification du centre-bourg de la commune. Ce chantier, qui s'est achevé en mars dernier, sera suivi par une seconde opération dans le reste de la rue du docteur Chailloux. Elle doit débuter à la fin de l'année. ●



Sur la commune des Hauts d'Anjou

Coût du projet :

270 000 € HT

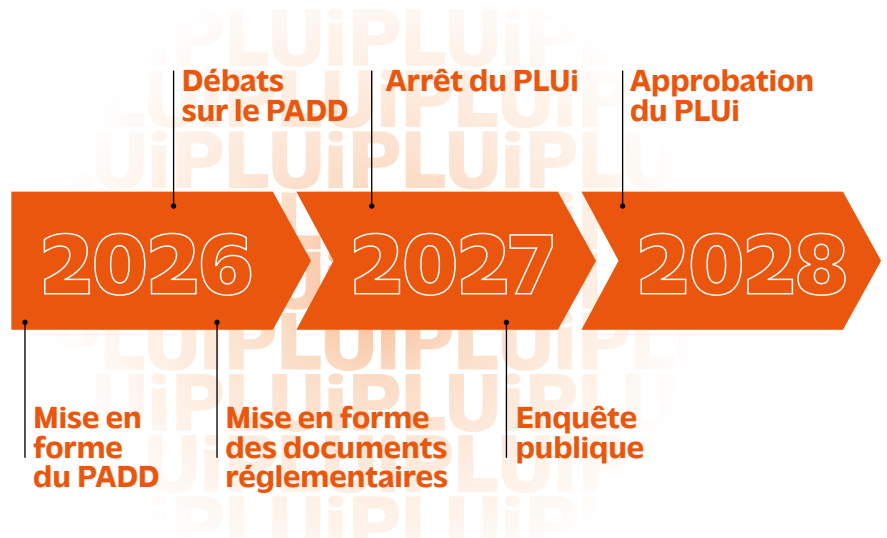
financés par la CCVHA, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Département du Maine-et-Loire.



Urbanisme

PLUi : les étapes à venir

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), commencée fin 2023 début 2024, va se poursuivre en 2026 avec la mise en forme du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (projet politique), et la préparation, notamment, des documents réglementaires opposables (plans de zonage, règlement écrit, orientations d'aménagement et de programmation). En 2027, le projet sera arrêté en Conseil communautaire puis soumis, pour avis, aux Personnes Publiques Associées et Consultées. Une enquête publique précédera son approbation définitive, début 2028.





Sortir

Les Folies du Lion débarquent !

Samedi 13 juin 2026, préparez-vous à vivre le Parc Départemental de l'Isle Briand comme jamais auparavant. Car, pour cette 5^{ème} édition des Folies du Lion sortent des sentiers battus ! Elles s'installent même, grande nouveauté, sur l'eau...

En ouverture de cette journée au Lion d'Angers, l'Oudon devient en effet la scène flottante du spectacle Surcouf. Une expérience inédite, drôle et poétique à ne pas manquer. Alors, dès 15h, embarquez avec nous ! La fête se prolonge sur la terre ferme avec « Les Talents exposent » : une exposition inspirante des artistes de notre territoire. Tout l'après-midi, le parc fourmille de surprises : un

orchestre symphonique en pleine nature à 17h ou l'univers décalé de Cow Love à 18h.

Entre deux découvertes, l'espace guinguette vous invitera à une pause gourmande avec ses nombreux food-trucks et cafés éphémères.

Pour finir, on vous invite à danser, à vibrer et à vous déhancher avec le Bal Saint-Louis dès 20h, puis à déambuler à la nuit tombée, à travers les étincelles poétiques de l'Orée.

L'entrée est gratuite et accessible à tous. Pour parfaire l'aventure, vous pouvez délaissier la voiture pour les navettes gratuites en calèche qui vont du centre-ville au parc. Sinon à pied, ce n'est qu'à 15 minutes et à 5 minutes à vélo !

Alors, prêts pour le voyage ? Rendez-vous au Parc de l'Isle Briand pour vivre les Folies du Lion en grand ! ●

Les Folies du Lion

Samedi 13 juin 2026

Parc départemental de l'Isle Briand

Entrée gratuite

À partir de 15h :

Les Talents exposent

(Lieu : Galan de Sauvagère)

15h : Surcouf (Lieu : sur l'Oudon)

17h : Orchestre symphonique
(Lieu : clairière)

18h : Cow Love (Lieu : à venir)

20h : Bal de Saint-Louis
(Lieu : Guinguette)

22h : l'Orée

(Lieu : chemin vers Haute Folie)



Sortir

Partir en Livre : sur un air de vacances

Sortir les livres des étagères et les apporter au soleil pour les partager. C'est l'idée de Partir en Livre, une manifestation nationale qui promeut le plaisir de la lecture auprès des jeunes.

Pour cette 12^e édition proposée par le Centre National du Livre, le réseau des bibliothèques des Vallées du Haut-Anjou se mobilise pour investir des lieux inhabituels. Du 17 juin au 19 juillet, une douzaine de moments de lecture sont proposés aux jeunes lecteurs du territoire sur le thème de nos « petits et grands héros ».

Dans le cadre des *Histoires au jardin* ou les *Histoires à la baignade*, venez écouter, les pieds dans l'herbe, au bord de l'eau et la tête dans les nuages, les histoires et comptines lues par les bénévoles des bibliothèques. Alors, cet été, profitez des beaux jours pour découvrir des histoires au grand soleil ! Il paraît que c'est une autre façon de voyager... ●



ZOOM SUR...

« Lire en été »

À l'occasion de sa tournée de lecture "Lire en été", le Bibliopôle du Département fera deux escales sur le territoire avec un rendez-vous consacré à l'éveil poétique et une lecture déambulatoire.

Une bulle de mot, éveil poétique Jeudi 18 juin

10h30 – Bibliothèque
Sceaux-d'Anjou
Réservations : 02 41 33 79 36
lenautilus.sceauxdanjou@wanadoo.fr

Lecture déambulatoire Vendredi 10 juillet

18h – Bibliothèque
Marigné (Les Hauts d'Anjou)
Réservations : 02 41 27 66 95
reseau.bibliotheques@valleesduhautanjou.fr



Participez à l'ouvrage « Les délices des Vallées du Haut-Anjou »



Sucré, salé, ou sucré-salé ? Entrée, cocktail, plat ou dessert ? Recette d'ici ou d'ailleurs, ancestrale ou improvisée ? Faites-nous parvenir vos recettes de famille ! Elles figureront dans un livre de cuisine édité par la CCVHA.

Jusqu'au 15 juin, adressez-les à :
reseau.bibliotheques@valleesduhautanjou.fr

HABILLE TOI, ON SORT !

Ouverture le 26 septembre

À vos agendas ! La soirée de lancement de la 5^e saison d'Habille-toi, on sort ! commencera sur les chapeaux de roues (de vélo) à Montreuil-sur-Maine le 26 septembre.

Un rendez-vous organisé avec la complicité de la commune et des associations autour de la Festiguinguette. On garde quelques surprises et on vous attend ! Alors, on s'habille, et on sort ?



S'épanouir

Les Hauts-d'Anjou : le nouveau multi-accueil arrive

À Champigné, la livraison du nouveau multi-accueil se précise. Plus grand et plus fonctionnel, il propose, pour la rentrée 2026, 6 places supplémentaires. Les inscriptions sont déjà ouvertes...

L'augmentation des demandes des familles a nécessité le lancement, en 2025, de la construction d'un nouvel équipement à Champigné (commune des Hauts-d'Anjou) pour remplacer l'actuel multi-accueil Chantelune.

D'une capacité de 18 places, contre 12 dans l'établissement actuel, il permet un accueil régulier (crèche) ou occasionnel (halte-garderie) des enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans. Réalisé par l'agence d'architecture Bee, basée à Chemillé-en-Anjou, le bâtiment se distingue par sa conception bioclimatique, notamment avec l'emploi de matériaux bio-sourcés et l'intégration paysagère de la dépose minute. Les eaux pluviales seront traitées par un dispositif de Gestion de l'Infiltration de l'Eau à la Parcelle (GIEP). Elles convergeront vers deux jardins de pluie, un

ensemble de noues et une tranchée d'infiltration située dans la cour où des arbres seront plantés pour apporter de la fraîcheur en été.

Doté d'une ossature en biobrique et d'une charpente bois, il est agrémenté de plusieurs puits de lumière qui optimisent l'apport de lumière naturelle tout au long de l'année. Une attention toute particulière a été portée à l'isolation, en laine de bois, au confort thermique et au bien-être des enfants et des utilisateurs. La conception et la réalisation ont été effectuées en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique pour optimiser l'ergonomie et les fonctionnalités de l'équipement.

Le bâtiment sera livré au début de l'été et la période estivale sera mise à profit pour l'installation du matériel et des meubles. Ouverture en septembre 2026 ! ●



en chiffres

18
places

39
mois de travaux

coût du projet
1,155 M€



Les inscriptions, c'est par ici ! Pour inscrire votre enfant, contactez : ma-chantelune-pdl@vyv3.fr ou 02 41 42 02 81

S'épanouir

Un coup de pouce pour les séjours en colo

Une bonne nouvelle pour les parents : partir en colo devient plus facile grâce à deux aides allégeant le coût pour les familles : l'Aide aux Vacances Enfants (AVE) et le pass colo.

La première aide, l'AVE, propose une prise en charge du séjour de vacances pouvant aller jusqu'à 70% du montant du séjour. Destinée aux familles de revenus modestes, elle est soumise à des conditions de revenu. Avec le pass colo, il est possible de bénéficier d'une réduction de 200 à 350 € pour les enfants âgés de 11 ans. Plusieurs accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) du territoire sont labellisés par la CAF, ce qui simplifie l'accès à ces aides et offre la possibilité de choisir des séjours proposés par des organismes de vacances connus des familles.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre accueil de loisir ! ●



© AdobeStock

Du nouveau pour le service Jeunesse

À Val d'Erdre-Auxence, la gestion de l'espace Jeunes du Louroux-Béconnais est assurée, depuis de début de l'année par la CCVHA. Un changement de cap qui s'est effectué en douceur !



Sur le territoire les Vallées du Haut-Anjou, 8 espaces Jeunesse assurent l'accueil des jeunes âgés de 11 à 17 ans le mercredi ou pendant les vacances scolaires. Ces derniers peuvent y pratiquer des activités manuelles, culturelles, scientifiques, culinaires ou sportives encadrées par des animateurs diplômés.

Marion Burgevin, animatrice diplômée en sciences sociales, dirigeait jusqu'à présent la structure de Bécon-les-Granits et de Saint-Augustin-des-Bois. Souhaitant relever un nouveau défi professionnel, elle a intégré le site du Louroux. Rapidement validée par les jeunes, cette arrivée s'est traduite, dès les vacances d'hiver, par un programme combinant bowling, pâtisserie, débat après la projection d'un film et Olympiades d'Hiver.

En mars, lors de l'inauguration en présence des élus, des familles et des partenaires du service Jeunesse, les jeunes ont pu essayer le baby-foot, le flipper et la machine à barbe à papa ! ●



DOSSIER





Faire territoire avec la culture, ensemble, partout et pour tous

Depuis la bibliothèque à deux pas de chez vous, jusqu'à l'école de musique, en passant par les spectacles et les festivals, la culture est cet espace de liberté et d'imaginaire dans lequel chacun peut se construire et se rencontrer.

C'est pourquoi, en 2021, la CCVHA a pris le chemin d'un Projet Culturel de Territoire, comme une feuille de route d'un développement territorial par l'art et la culture.

En associant étroitement les communes, en mobilisant les partenaires institutionnels et associatifs, c'est tout le territoire des Vallées du Haut Anjou qui a expérimenté, puis élaboré un plan d'actions pour les années à venir. ●





Un projet construit collectivement

Le Projet Culturel de Territoire est avant une démarche qui associe un grand nombre d'acteurs : associations, artistes, habitants, enseignants, élus, partenaires et agents des collectivités. Une démarche pour agiter les idées et recueillir les besoins de tous. Ce Projet Culturel de Territoire (PCT) sert à penser ensemble, à réfléchir et à inventer collectivement, à questionner ce que nous avons en commun, ce que nous voulons construire. Et aussi à définir les priorités pour le territoire.

Une construction en 4 actes

Acte 1 : le diagnostic

Entre septembre 2021 et avril 2022, une enquête intitulée « la culture et vous », une observation de territoire et 4 réunions de la commission Culture, ont permis de mettre en évidence les atouts et les besoins, les attentes des habitants et les possibilités de développement. Cet état des lieux a balayé tous les champs culturels : le spectacle vivant, la lecture publique, l'art visuel et le patrimoine. Il a questionné à la fois les équipements, les pratiques et les publics.

Acte 2 : les premiers essais

Très rapidement, le choix d'une offre culturelle itinérante a été fait.

Le premier Contrat Local d'Éducation Artistique a été signé fin 2021 et la première saison *Habille toi on sort !* a été lancée en septembre 2022. Depuis, les saisons se sont étoffées grâce à la participation des communes qui ont mutualisé leurs moyens pour que des spectacles de tout style fassent escale près de chez vous.

Acte 3 : les concertations

En décembre 2023 et juillet 2025, deux fabriques territoriales ont réuni les acteurs de la culture. Une centaine de personnes y ont participé. De nombreuses propositions sont venues alimenter le 24 fiches-actions du PCT, réunies en 3 grandes orientations.

Acte 4 : le feu vert

Le Projet Culturel de Territoire a été validé à l'unanimité par les élus communautaires en septembre 2025. Véritable outil au service du développement culturel, cette feuille de route recense une dizaine de chantiers prioritaires pour les années à venir. ●

« C'est avant tout une démarche pour associer des acteurs, agiter les idées et recueillir les besoins de tous : habitants, associations, élus locaux, partenaires culturels et institutionnels. »

ORIENTATION 1

Des bases solides pour ancrer le projet



À l'image d'une maison qui a besoin de fondations solides, une offre culturelle peut être pérenne, visible et accessible si sa mise en œuvre est pensée et structurée. Les Vallées du Haut-Anjou ont fait le choix d'une offre itinérante et fédératrice. La CCVHA a décidé de s'en donner les moyens avec des budgets et des services renforcés depuis 2021.

Les bases du projet culturel de territoire :

- o *Organiser une offre équilibrée et de proximité*
- o *Mobiliser les moyens et les partenaires*
- o *Faciliter l'accès des publics*
- o *Rendre l'offre visible et compréhensible*

ZOOM

Une école de musique ouverte

Les 3 écoles situées à Val d'Erdre-Auxence, au Lion-d'Angers et dans Les Hauts-d'Anjou sont des équipements culturels intercommunaux. Récents et conçus pour la pratique de la musique, ils sont très appréciés des élèves et de la vingtaine de professeurs qui les fréquentent. Certaines accueillent également les classes des écoles élémentaires qui bénéficient des interventions musicales. Leur gestion a été confiée au Pôle d'équilibre territorial et rural du Segréen.

Au sein du Contrat Local d'Éducation Artistique, une cinquantaine de classes bénéficient chaque année des interventions de l'école de musique, financées par la CCVHA.

Dans les années à venir, quelle sera la pratique musicale de nos enfants ? Comment ouvrir ces espaces à des jeunes qui voudraient pratiquer et apprendre ? Comment tisser des liens et intervenir dans les autres temps de l'enfant ? Ce sont toutes les réflexions entamées dans le cadre du Projet Culturel de Territoire et qui seront menées dans les mois à venir.





ORIENTATION 2

Une culture vivante et accessible

Pour faire ensemble, il faut s'accorder sur ce que nous attendons collectivement. Pour rendre la culture vivante et accessible à tous, 5 axes ont été établis :

- *Qualifier et partager l'offre culturelle souhaitée*
- *Associer les artistes*
- *Renforcer l'éducation artistique tout au long de la vie*
- *Promouvoir l'enseignement musical*
- *Faire de la bibliothèque un lieu de culture*



Une charte partagée par les acteurs du territoire

Se connecter les uns aux autres

Le vivre ensemble au cœur de la démarche

- Développer l'accessibilité
- Favoriser les rencontres et le lien social
- Être attentif à toutes les générations, au lien intergénérationnel
- Être à l'écoute des habitants

Irriguer Faire territoire

L'équilibre et l'attractivité au cœur du projet

- Assurer l'égalité d'accès sur le territoire
- Soutenir la complémentarité de l'offre
- Promouvoir l'itinérance et la mobilité
- Mettre en valeur, diffuser, communiquer

Ensemble pour une culture vivante et accessible

au service des habitants et du développement du territoire

Coopérer Faire ensemble

Les dynamiques locales au cœur de l'action

- S'appuyer sur la vitalité associative
- Coopérer et partager entre partenaires
- Porter des actions qui impliquent les habitants
- Faciliter la mise en réseau et la mutualisation

S'ouvrir au monde

La transversalité au cœur des orientations

- Se saisir de l'actualité et des enjeux sociétaux
- Prendre en compte les attentes de la population
- S'ouvrir sur un monde en mutation
- Créer des partenariats

2026
2032

VOS ÉLUS

Supplément spécial

suite aux élections municipales de mars 2026



Nooruddine Muhammad

Président de la Communauté
de communes des Vallées
du Haut-Anjou



Pouvez-vous vous présenter et nous dire, en quelques mots, qui êtes-vous ?

J'ai 56 ans, je suis marié et père de 4 enfants. Je suis avocat en droit rural et fiscalité agricole au Barreau d'Angers depuis 2004. Premier adjoint au maire dans la commune du Lion d'Angers, j'exerce également le mandat de conseiller départemental du canton de Tiercé.

Vous venez d'être élu à la présidence de la CCVHA. Dans quelle optique envisagez-vous ce début de mandat ?

Je souhaite m'appuyer sur ce qui a été réalisé au cours des mandats précédents. Je suis en accord avec le projet et le mode de gouvernance instaurés sous la présidence d'Étienne GLÉMOT. Nous travaillons ensemble à la mairie du Lion d'Angers et nous partageons les mêmes valeurs. Ma présidence sera, bien sûr, différente mais elle s'inscrit dans la continuité : répondre aux besoins des habitants et continuer à avancer ensemble, avec nos collègues élus, en nous appuyant sur l'engagement et les compétences des agents de l'intercommunalité.

Quels sont les axes forts, les principes qui guideront votre action de président des Vallées du Haut-Anjou ?

Territoire à la fois rural et urbain, la CCVHA a su faire de sa diversité une force. Ma première préoccupation sera donc de veiller à ce que l'intercommunalité soit un vecteur de solidarité entre petites et grandes communes, entre la ruralité et les centralités.

« Concertation, pragmatisme et efficacité »

Les communes « plus petites » doivent jouer pleinement leur rôle dans nos instances. Aucune ne doit être oubliée.

En second lieu, nous devons continuer à tenir notre équilibre entre le maintien d'une bonne situation financière, témoignant d'une gestion rigoureuse, et un soutien sans défaut aux projets qui font avancer notre territoire. En un mot, gérer avec rigueur pour investir avec détermination.

Je souhaite enfin, et ce sera mon 3^e engagement, que la CCVHA poursuive sa logique de coopération en renforçant ses partenariats institutionnels. Coopération avec l'État, avec la Région et le Département, mais aussi avec l'ensemble de nos partenaires.

En conjuguant concertation, pragmatisme et efficacité, je suis certain que nous continuerons à porter haut les couleurs des Vallées du Haut-Anjou.







Le président



Nooruddine MUHAMMAD

Le Lion d'Angers



Les vice-présidents



Brigitte OLIGNON

Miré

Petite enfance - Enfance
Jeunesse



Jean-Pierre BRU

Val d'Erdre-Auxence

Environnement
Eau et Assainissement - Voirie



Véronique LANGLAIS

Les Hauts-d'Anjou

Mobilités et bâtiments



Joël ESNAULT

Sceaux-d'Anjou

Développement économique
Agricole et Touristique



Juanita FOUCHER

Juvardeil

Action sociale et solidarités



Jean PAGIS

Chambellay

Planification territoriale, habitat
et accueil des voyageurs



Liliane COURTIN

Erdre-en-Anjou

Finances



Nicolas GUYOT

Bécon-les-Granits

Projet de territoire et RSO



Pascal CRUBLEAU

Grez-Neuville

Ressources humaines - Mutua-
lisation



Emmanuel CHARLES

Saint-Augustin-des-Bois

Culture - Lecture publique



Les autres membres du bureau



Yamina RIOU

Erdre-en-Anjou



Pierre-Pascal BIGOT

Bécon-les-Granits



Étienne CLÉMOT

Le Lion d'Angers



Marie-Laure TEMPLÉ

Les Hauts-d'Anjou



Mireille POILANE

Val d'Erdre-Auxence



Les conseillers titulaires



Bénédicte ANGLES
Le Lion d'Angers



Catherine BELLANGER-LAMARCHE
Val d'Erdre-Auxence



Jean-Pierre BOISIAUD
Les Hauts-d'Anjou



Anne BORDRON
Les Hauts-d'Anjou



Rodolphe BORDRON
Les Hauts-d'Anjou



Marie-Joséph BOUÉ
Erdre-en-Anjou



Steeve CHAILLOUX
Erdre-en-Anjou



Jean-Yves CHATILLON
Les Hauts-d'Anjou



Alain CHOLLET
Les Hauts-d'Anjou



Laura CLÉMENT
Bécon-les-Granit



Jacqueline COTTIER
Chenillé-Champeussé



Jérôme DELOIRE
Le Lion d'Angers



Marina GATÉ
Val d'Erdre-Auxence



Bastian GENTE
Erdre-en-Anjou



Maryse GUÉMAS
Sceaux-d'Anjou



Nelly GUÉRIN
Saint-Augustin-des-Bois



Arnaud GUEUDET
Le Lion d'Angers



Jérôme GUYOT
Erdre-en-Anjou



Gilles-Raymond HAMON
Val d'Erdre-Auxence



Christelle LAHAYE
Thorigné-d'Anjou



Les conseillers titulaires



Frédérique LEHON

📍 Grez-Neuville



Jacques MATHIEU

📍 Val d'Erdre-Auxence



Antoine MICHEL

📍 Thorigné-d'Anjou



Claudia MOISSON

📍 Erdre-en-Anjou



Amélie PAQUEREAU

📍 Le Lion d'Angers



Jean-François PERDRIAU

📍 Les Hauts-d'Anjou



Vincent REBILLARD

📍 La Jaille-Yvon



Christophe SAISON

📍 Miré



Rachel SANTENAC

📍 Les Hauts-d'Anjou



Gaëlle TROTTIER

📍 Bécon-les-Granits



Claire VIAL

📍 Les Hauts-d'Anjou



Vincent VIGNAIS

📍 Montreuil-sur-Maine



Les conseillers suppléants



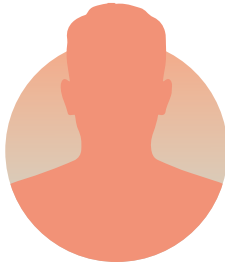
Marc DERENNES

📍 Chenillé-Champeussé



Arnaud FREULON

📍 Juvardel



Vincent LEBRETON

📍 Montreuil-sur-Maine



Tatiana MORIN

📍 La Jaille-Yvon



Bruno THUIA

📍 Chambellay



ORIENTATION 3

Encourager les dynamiques locales

Le Projet Culturel de Territoire dépasse la seule action de la Communauté de communes. Il concerne également les communes et tous les acteurs de la culture. La dynamique collective et le tissu associatif sont au centre de ce 3^{ème} et dernier axe, qui comprend 4 volets :

o **Faciliter et encourager les projets associatifs**

- Accompagner les actions collectives et mettre en valeur les initiatives pour créer du lien.

o **Mettre en réseau des lieux et renforcer leur capacité d'accueil**

- Étudier le potentiel de lieux existants et à venir.
- Penser une régie technique itinérante.
- Inclure les bibliothèques dans ce référentiel de lieux.

o **Mutualiser nos atouts**

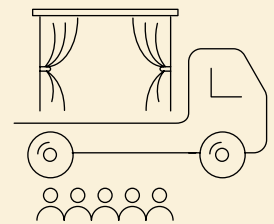
- Créer une plateforme de mutualisation.

o **Positionner le territoire dans les réseaux régionaux et nationaux**



ZOOM

Une mise en réseau pour plus d'efficacité



Certaines communes disposent parfois de lieux dédiés à la culture et de matériel. Un inventaire de ces ressources est actuellement en cours. Il donnera une vision précise des potentiels et des besoins de développement. L'objectif est d'être plus efficace lors de spectacles et des événements en envisageant les possibilités de circulation de matériel au sein d'une régie itinérante. Il s'agit également d'anticiper les améliorations possibles et les adaptations d'équipements.

Votre bibliothèque : une fenêtre sur le monde !

Accessibles gratuitement, vos bibliothèques sont des lieux de culture mais aussi de partage.



Le réseau des 26 bibliothèques des Vallées du Haut-Anjou permet, depuis bientôt 2 ans, d'emprunter gratuitement les ouvrages de l'ensemble du catalogue ainsi mis en commun.

Plus de 100 000 livres

Vous pouvez aussi accéder aux ressources du Bibliopôle du Département (livres, presse, cinéma, cours en ligne...). Tout près de chez vous, ce sont ainsi plus de 120 000 références qui vous attendent.

Des lieux animés par des passionnés

Votre bibliothèque, c'est aussi un collectif de bénévoles qui accueillent les lecteurs, mettent en valeur des

ouvrages et assurent des animations et des rencontres. Ils sont au total plus de 320 qui œuvrent main dans la main avec les 7 bibliothécaires professionnels de la CCVHA.

Ces espaces de lecture sont aussi des lieux de culture identifiés dans le Projet Culturel de Territoire. Ils se prêtent facilement à la tenue d'événements sur des sujets variés en direction de tous les publics. Ce sont également des lieux de vie et de partage, créant du lien social et favorisant les rencontres dans les communes.



Si vous n'avez pas encore votre carte d'abonné, rejoignez-nous !



EN CHIFFRES



323 bénévoles

26 bibliothèques

7 bibliothécaires intercommunaux

118 496 ouvrages

138 classes accueillies par un bibliothécaire

80 animations : lectures, ateliers, spectacles, rencontres...

Habille-toi on sort ! Une saison culturelle et voyageuse



La saison culturelle de la CCVHA, intitulée *Habille-toi, on sort !*, a été lancée en 2022. Cette programmation de spectacles et d'expositions s'adapte à toutes les salles, les plus petites comme les plus grandes.

Elle mêle cirque, danse, musique, théâtre et art visuel. Elle s'adresse à tous les habitants et elle se déplace au plus près de chez vous. Habille-toi, on sort ! est votre saison culturelle. Elle est d'ailleurs organisée avec les communes qui participent financièrement à son essor. Côté coulisses, l'équipe de l'action culturelle, composée de 2 agents, est ponctuellement renforcée, au besoin, par des techniciens et techniciennes du spectacle vivant.

Des partenaires locaux

Habille-toi on sort ! associe et met en valeur les acteurs partenaires de la CCVHA. C'est le cas notamment de L'Échappée Belle qui bénéficie d'un soutien fort avec une convention d'objectifs et de l'École de musique de l'Anjou bleu, dont les orchestres sont régulièrement invités lors d'événements.

C'est grâce à l'ensemble de ces acteurs locaux que la culture prend de multiples visages en Vallées du Haut-Anjou !

Rendez-vous le 26 septembre prochain pour l'ouverture de la 5^{ème} la saison (voir en page 9) !



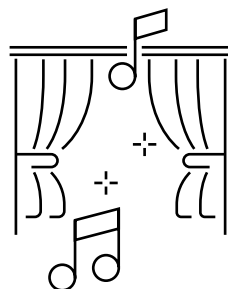
EN CHIFFRES

13 représentations
tout public

2 festivals
(10 spectacles)

11 représentations
scolaires

2 résidences
d'action
territoriale



2 résidences
de création



France services se rapproche de chez vous



En Vallées du Haut Anjou, trois France services vous accueillent et vous accompagnent au quotidien dans les communes du Lion d'Angers, de Val d'Erdre-Auxence et des Hauts d'Anjou. Pour améliorer l'accès aux services publics, un véhicule France services viendra dans quelques mois au-devant des habitants du territoire.

France services, c'est un point d'entrée unique pour l'ensemble de vos démarches administratives : impôts, retraite, immatriculation, RSA, accès aux services en ligne... Il accueille également de nombreuses permanences de partenaires : Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Direction générale des Finances Publiques (DGFIP), Maison des Ados, Maison

du Département, Hébergement Temporaire chez L'Habitant (HTH) ou encore France Rénov.

Les trois sites des France services étant situés sur les communes dites « pôles », une partie des habitants du territoire rencontre des difficultés pour s'y rendre. Soucieux de faciliter l'accès aux services publics à tous, les élus communautaires ont validé en novembre dernier le déploiement d'une solution itinérante.

Bientôt une solution itinérante

À partir de janvier 2027, un véhicule aménagé se déplacera dans les communes les plus éloignées des structures fixes. Doté d'un accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR), il concernera trois services : le France services, le point Info jeunes et l'information en matière d'habitat. Une nouveauté qui permettra une meilleure couverture du territoire dans l'accompagnement aux démarches administratives ! ●

Pour toutes vos démarches !



Retrouvez toutes les permanences et les horaires des France services sur www.valleesduhautanjou.fr/france-services/



France services et Mairie des Hauts-d'Anjou : la construction avance

Le chantier du France services et de la mairie des Hauts-d'Anjou a repris depuis le début de l'année. Le bâtiment sera hors d'eau et hors d'air en juillet prochain. L'automne sera consacré aux aménagements intérieurs. La livraison du bâtiment est prévue début 2027 pour une ouverture au public en mars 2027.



Courrier des lecteurs

Une question sur un service, ou juste besoin d'une information ? N'hésitez pas à nous envoyer vos messages à communication@valleesduhautanjou.fr. Nous ne manquerons pas d'y répondre dans un prochain numéro.

Mon mari s'est cassé le col du fémur en chutant dans notre salle de bains. Sa mobilité est réduite et nous voudrions remplacer notre baignoire par une douche. Existe-t-il des aides pour faire ce genre de travaux d'aménagement ?

Nicole, Grez-Neuville

C'est un accident domestique malheureusement assez fréquent. Pour continuer à bien vivre chez elles, de plus en plus de personnes âgées ou en situation de handicap doivent adapter leur logement à la perte d'autonomie. Cela peut passer par des aménagements intérieurs (monte-escaliers, douche à la place de la baignoire...) ou extérieurs (rampe d'accès, volets électriques...) du domicile. Bonne nouvelle, avec Ma PrimeAdapt', il vous est possible de bénéficier d'une aide financière pouvant aller jusqu'à 70 % du montant des travaux. Pour en savoir plus, contactez un conseiller France Rénov' ! Vous trouverez sûrement une permanence pas loin de chez vous.



Plus d'infos :



valleesduhautanjou.fr/renovation-energetique-2/

Je viens d'arriver à Villemoisan et je n'arrive pas à trouver de spécialiste sur le territoire. La Communauté de communes aide-t-elle les professionnels de santé à venir exercer dans nos communes ?

Christelle, Val d'Erdre-Auxence

Chaque année, environ 120 personnes viennent, comme vous, s'installer en Vallées du Haut-Anjou. Cela augmente bien sûr les besoins en matière d'accès aux soins. La CCVHA n'a pas mis en place de dispositif spécifique pour attirer de nouveaux médecins ; c'est un sujet que vous pourrez aborder lors des tables rondes du projet social de territoire. Cependant, le Contrat Local de Santé 2025-2030 a identifié la santé mentale comme un enjeu majeur du territoire. Au cours des derniers mois, l'installation de 2 psychiatres au Lion d'Angers a amélioré la situation sur ce point. Plusieurs autres professionnels de santé (sage-femme, masseurs-kinésithérapeutes, médecins généralistes...) sont également venus s'installer en Vallées du Haut-Anjou.



Plus d'infos :



maiaa.com



doctolib.fr

Lecteur régulier de votre magazine, j'ai vu qu'un parc solaire citoyen était en cours de création. Je ne me souviens plus de la commune concernée. Est-il possible d'avoir des nouvelles de ce projet ?

Benjamin, Miré

Vos informations sont tout à fait justes. Le parc solaire villageois situé sur la commune de Saint-Augustin-des-Bois sera bientôt opérationnel. Les 1 600 m² de panneaux solaires seront raccordés à un transformateur électrique et la production d'électricité pourra commencer dans les semaines à venir. Vous pouvez investir financièrement dans le projet ou simplement choisir Enercoop comme fournisseur d'électricité. Vous consommerez ainsi de l'électricité « verte » produite localement dans une logique de circuit court.



Plus d'infos :



enercoop.fr/nos-cooperatives/parc-solaire-st-augustin

De feu et de métal : quand la fonderie devient un art

Originaire du Tréport, en Haute-Normandie, Jérôme Horville a fondé, fin 2025, Spatule et Blaireau, sa fonderie d'art. Installé au Lion d'Angers, il utilise son expérience dans l'industrie pour produire créer des pièces de métal uniques.

Quel a été votre parcours et comment êtes-vous arrivé au Lion d'Angers ?

Jérôme : Après l'obtention de mes diplômes, j'ai eu la chance de travailler dans des secteurs très différents. J'ai produit des fourchettes de boîtes de vitesses pour l'automobile. Puis, j'ai fabriqué des canalisations en fonte et des pièces d'usure pour les cimenteries. Plus récemment, j'ai travaillé dans une fonderie spécialisée en pièces hydrauliques et pour le secteur de la Défense. Et, un jour, lors d'une balade à moto, j'ai vu un panneau de la fonderie Doutré. Je me suis arrêté et nous avons discuté de fonderie. Ils avaient un local disponible. L'opportunité pour me lancer dans la création de mon entreprise.

Et la fonderie d'art, ça consiste en quoi, exactement ?

Jérôme : J'utilise la technique de moulage au sable. Il faut d'abord disposer



EN CHIFFRES

25 ans d'expérience dans le secteur de la fonderie

1 200°C
la température de fusion du bronze

200 m²
la superficie du local

5 000 €
le montant du prêt Initiative Anjou accordé par la CCVHA



Spatule & Blaireau
3 Impasse Jean Bertin
La Sablonnière
49220 Le Lion d'Angers
spatuleetblaireau.com

Visites guidées sur réservation
06 27 94 47 90

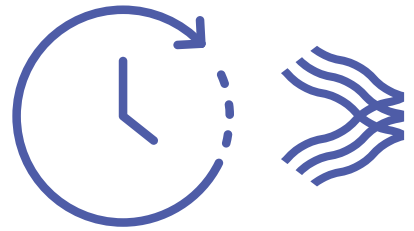
d'un modèle, en bois par exemple. Il est moulé, avec un fouloir, dans du sable à vert, composé de silice, d'argile et d'eau ou d'huile. Lors du serrage au fouloir, le sable est compacté. Il faut ensuite retirer le modèle et couler un alliage avec un creuset fixé sur une louche. Une fois le métal solidifié, on libère la pièce du moule.

Quelle suite envisagez-vous ? Comment allez-vous transmettre votre savoir-faire ?

Jérôme : J'ai enseigné à l'école des Arts et Métiers d'Angers, une première expérience du partage de mon métier. Une fois mon chiffre d'affaires stabilisé, je compte prendre des apprentis. Pour l'instant, j'ai reçu des demandes de stage, notamment d'élèves en BTS dans une fonderie de Vierzon. Je souhaite que la fonderie d'art continue à vivre et transmettre le manie- ment de la spatule et du blaireau ! ●



... la responsable du service Action culturelle



Préparer la saison prochaine, choisir des spectacles, améliorer les partenariats, et, pour chaque date, être sur le terrain : les missions d'Anne Signour sont diverses et variées. Elle chapote également le lien avec l'école de musique et les interventions en milieu scolaire prévues dans le cadre du CLEA.

8 h 30

Après un passage à l'école Les Queniaux pour lancer le projet *Une année particulière*, retour au bureau pour planifier la saison 2026-2027 et travailler avec les équipes de chaque commune : réservation de salles, lien avec les partenaires locaux, etc.

11 h 00

Rencontre en équipe avec la Compagnie *Et Alors !* pour finaliser la résidence de création au Collège Val d'Oudon et envisager l'accueil de la pièce *Pourparlers* en novembre au Lion-d'Angers.

14 h 30

Réunion avec le service Culture et Patrimoine du Conseil Départemental de Maine-et-Loire, pour partager le Projet Culturel de Territoire, échanger sur le développement culturel des Vallées du Haut-Anjou et envisager les partenariats et collaborations à venir.

17 h 00

Retour au Lion-d'Angers pour un point avec le service Communication pour une récap des annonces de spectacles de la prochaine quinzaine.

18 h 00

Il est temps de repartir pour le spectacle du lendemain. Rencontre avec les artistes et le sommelier qui vont conjuguer spectacle de danse et conférence sur l'œnologie. Réglage des derniers détails logistiques pour le repas du soir et répétition avec les bénévoles qui seront chargés du service. ●





Lucie 26000 : la CCVHA s'engage sur un nouveau cycle de 3 ans

Fin 2017, la CCVHA fait le choix de matérialiser ses engagements en responsabilité sociétale via son inscription dans un processus de labellisation Lucie 26 000.

© AdobeStock

Sept axes de travail sont alors identifiés : mettre en place une gouvernance responsable, respecter les droits fondamentaux des personnes, développer des relations et conditions de travail responsables, préserver l'environnement, développer l'éthique dans les relations d'affaires, respecter les intérêts des citoyens et viser le développement local et l'intérêt général.

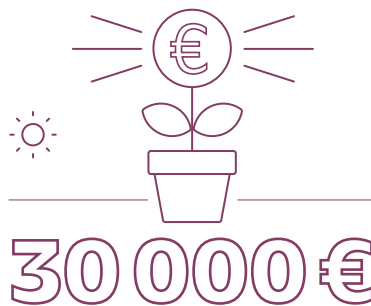
« À chaque cycle ses objectifs - allant au-delà des minimas réglementaires - de plus en plus ambitieux pour la collectivité » explique Arnaud Gaboriau, Directeur Général des Services de la CCVHA.

Obtenu une première fois en 2019 et renouvelée en 2022, la CCVHA s'engage à présent sur un troisième cycle de labellisation, celui-ci est marqué par des projets phares :

- ❶ le développement d'une solution France Services hors-les-murs pour plus de proximité avec les habitants,
- ❷ la systématisation des fabriques territoriales pour impliquer les habitants dans les différentes politiques territoriales

- ❸ la mise en place d'un fonds de soutien participatif de 30 000€ pour faire émerger les projets qui contribuent à l'intérêt général

Cette dernière action se concrétisera par un appel à projets à la rentrée de septembre. Après examen des dossiers, les projets identifiés comme porteurs d'enjeux environnementaux seront financièrement soutenus.



30 000 €

pour faire émerger les projets qui contribuent à l'intérêt général



**La CCVHA
montre le
cap !**

En interne, la RSO se façonne au quotidien. Julie Laurent, chargée de mission RSO de la collectivité, explique : « Le CCVHA encourage la pratique du covoiturage par les habitants. L'idée est de faire de même pour les collaborateurs de la CCVHA. Je travaille sur deux sujets en parallèle : le verdissement de la flotte de véhicules et des pratiques de déplacements professionnels, ainsi que l'encouragement des mobilités douces et actives pour les trajets domicile-travail. »

À vélo, partageons nos routes de campagne

Aller à vélo de Bécon-les-Granits à Val d'Erdre-Auxence, c'est possible !

Les travaux d'aménagement de la première liaison cyclable du territoire ont été menés en mai et juin. Un premier exemple d'un partage apaisé et sécurisé de la route pour encourager la pratique du vélo.



DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
anjou

EN CHIFFRES

253 000 €

Le montant estimé des travaux

100 000 €

de fonds européens (LEADER)

32 000 €

Le montant de l'aide du Département

Longue de 6,4 km, la liaison emprunte les routes secondaires au sud de la RD 963 qui relie Angers à Candé. Depuis Bécon-les-Granits, elle suit d'abord la RD 104 puis bifurque sur la voie intercommunale qui passe par les lieux-dits de Prévallée, des Bautraies, du Petit Bel Air et des Hautes Morinières, jusqu'à l'étang du Petit Anjou au Louroux-Béconnais.

Les voitures se rabattent derrière les vélos

À la sortie de Bécon, une section de la RD 104 a été transformée en chaussée à voie centrale banalisée (CVCB). Les voitures, qui y circulent maintenant sur une

seule voie encadrée par deux bandes cyclables, doivent se rabattre derrière les vélos lorsqu'elles se croisent. Sur cette voie intercommunale, qui est désormais partagée avec les vélos, la vitesse des véhicules est abaissée à 50 km/h et, ponctuellement, à 30 km/h aux abords des ouvrages ralentisseurs. Des panneaux et marquages au sol ont été installés pour avertir les automobilistes de la présence de vélos.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Schéma cyclable de l'intercommunalité, qui prévoit l'aménagement d'autres liaisons cyclables, dont plusieurs sur ce modèle de voie mixte, pour relier les différents villages des Vallées du Haut-Anjou au cours des 6 prochaines années. ●



À vélo entre deux villages de charme

Entre Thorigné d'Anjou et Chenillé-Champteussé (RD191), après la réfection de la chaussée réalisée par les services du Département, un marquage au sol et des panneaux « Partageons la route » rappellent aux automobilistes la présence d'éventuels cyclistes. Sur cette route peu fréquentée, la vitesse des véhicules reste modérée et donc adaptée à la mise en place d'une voie mixte.

Cette nouvelle liaison rejoindra, en 2027, la piste cyclable séparée de la route départementale (RD 770) qui ira de Thorigné au Lion d'Angers.

Le partage de nos routes prend donc plusieurs formes, en fonction de la réalité du terrain (trafics, vitesses, largeurs disponibles...), pour que tous les utilisateurs puissent y trouver leur place.

Le Stupéfiant Image : ciné d'antan et cartes postales



L'interview culture



Pendant quelques semaines la compagnie Le Stupéfiant Image a sillonné Les Hauts d'Anjou dans le cadre d'un projet artistique mené avec des élèves de l'école Marcel Pagnol, du collège Jacques Prévert et d'habitants volontaires. Cartegena Luz et Nicolas Mouvement nous racontent leur expérience.

Qui êtes-vous, Cartegena et Nicolas, et quel est ce projet ?

Le Stupéfiant Image : Nous faisons partie du Stupéfiant Image, un collectif artistique à la confluence du spectacle vivant et des arts visuels. Nous venons de Nantes. Notre mission, sur la commune des Hauts d'Anjou, était de construire avec les habitants, une expo-spectacle racontant l'histoire de la commune.

Quelles ont été les étapes de ce travail ?

Le Stupéfiant Image : Il s'est déroulé sur 8 semaines. En janvier, les participants sont partis à la rencontre des habitants et des résidents de l'EHPAD de Châteauneuf-sur-Sarthe. Ils en ont ramené des récits, des fragments de mémoire, des objets. Lors d'ateliers d'écriture, les élèves de CM2 et de 3^e ont retranscrit les informations collectées sous forme de récits romancés. En février, nous avons conçu et fabriqué les éléments visuels.



Puis, à partir d'avril, nous avons réfléchi ensemble à la manière de mettre en scène tous ces éléments.

Comment avez-vous fait pour que les habitants, et surtout les enfants, soient les auteurs de cette expo ?

Le Stupéfiant Image : Nous avons apporté des techniques pour qu'ils puissent exprimer leurs idées. Les enfants étant plutôt adeptes du 100 % digital, nous avons choisi des outils du cinéma des premiers temps, comme la lanterne magique, le diorama de Louis Daguerre et même un bon vieux rétroprojecteur.

« Notre mission était de construire avec les habitants, une expo-spectacle racontant l'histoire de la commune ».

À quoi ressemblera l'expo-spectacle proposée au public en juin ?

Le Stupéfiant Image : Nous nous sommes inspirés des bonimenteurs du cinéma muet, qui racontaient le film pendant la projection. Pendant

les 3 jours de la restitution, l'expo sera commentée en direct par ceux qui l'ont fabriquée. Elle présentera des images en mouvement accompagnées de sons enregistrés et d'effets sonores réalisés sur le vif. Le public pourra y retrouver plusieurs récits sur le passé de la commune, mais aussi s'interroger sur la façon dont des enfants d'aujourd'hui ont utilisé des techniques d'autrefois pour raconter cette histoire. ●

Le Stupéfiant Image : création collective

**Rendez-vous à L'Entrepôt
Châteauneuf-sur-Sarthe
(Les Hauts d'Anjou)**

Vendredi 5 juin :
17h30 – 18h30

Samedi 6 juin :
11h30 – 16h30 – 18h30

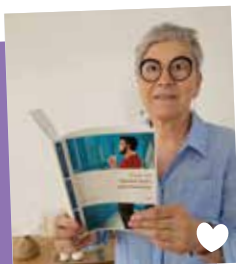
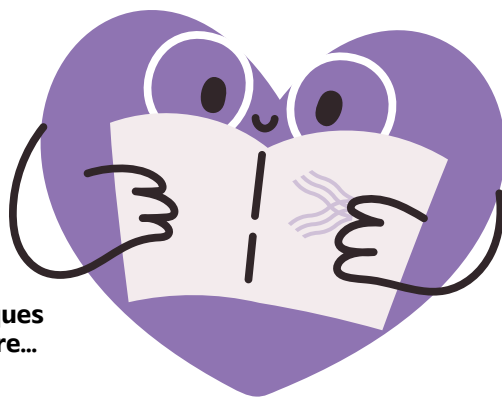
Dimanche 7 juin :
11h30 – 16h30

Cette résidence territoriale s'est déroulée dans le cadre du Contrat Local d'Éducation Artistique (CLEA), porté par la CCVHA.

Dans vos bibliothèques

Nos coups de cœur lecture

Vos bénévoles et vos bibliothécaires du réseau de bibliothèques vous soumettent leurs coups de cœur et leurs conseils lecture...



Le coup de cœur de Sophie
Quatre jours sans ma mère
de Ramsès Kefi aux
Éditions Philippe Rey

« Un soir, Amani, femme de ménage à la retraite s'en va. Elle quitte soudainement Hédi, son mari, et son fils Salmane de 36 ans. Cette fugue est

le point de départ d'un récit tendre, sensible et souvent drôle sur la transmission, les secrets et le poids de l'exil. Un premier roman qui se lit comme une enquête avec des personnages très attachants. »

Sophie, bénévole à la bibliothèque de Bécon-les-Granits



Le coup de cœur d'Aurélie et de Sandrine
Abysse de C. S. Quill
aux Éditions Hugo Roman

« Roman en 2 tomes, Abysse est une aventure contemporaine, un peu comme un escape game, qui nous emmène dans les tourments de la piraterie. Les personnages ainsi que l'intrigue sont addictifs au point de nous empêcher de lâcher

notre lecture jusqu'à la dernière page. »

Aurélie et Sandrine, bénévoles à la bibliothèque de La Pouëze



Le coup de cœur d'Anne-Cécile
La licorne qui savait parler au dragon
de Nathalie Bougerolle (autrice)
et Virginie Martins-B. (illustratrice) aux
Éditions ZéTooLu.
À partir de 6 ans

« Une fabuleuse histoire entre deux êtres aux différences très marquées : une licorne gourmande et un dragon (méchant) en perpétuelle colère. La délicate plume de Nathalie Bougerolle nous livre un conte merveilleux, tendre et attentionné sur la naissance de l'amitié et le respect de chacun. L'univers coloré par l'illustratrice Virginie Martins-B. contribue parfaitement à retranscrire l'atmosphère de cette rencontre décrite tout en finesse. » **Ce livre pour les primo-lecteurs, de la maison d'édition ZéTooLu, offre une lecture particulièrement adaptée aux jeunes dyslexiques : taille de police en caractères 16, interlignage agrandi, balisage du texte...** Cerise sur le gâteau, qui ravira petits et grands, deux recettes gourmandes sont disponibles à la fin de l'ouvrage.

Anne-Cécile, bibliothécaire CCVHA

Pour en savoir plus sur les Éditions ZéTooLu : ztl-editions.fr



Le coup de cœur de Christine
Nourrices
de Séverine Cressan

Voilà un livre qui m'a émue, et m'a fait découvrir un monde paysan oublié, lointain ? L'époque n'est pas précisée. Il met en lumière le rôle des nourrices qui vendaient leur lait ou recueillaient des bébés

et parle du désarroi des mères de la bourgeoisie, obligées d'abandonner leur bébé à ces nourrices. Un premier livre empreint de poésie et de rudesse qui m'a énormément touchée !

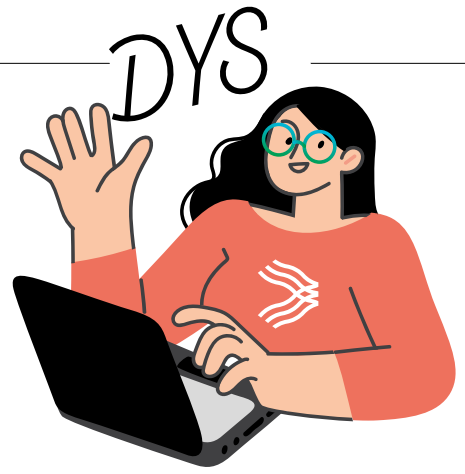
Ce livre fait partie des 10 livres sélectionnés pour le Prix Cezam – plus d'information sur le prix sur le portail : bibliotheques.valleesduhautanjou.fr

Christine, bibliothèque de Châteauneuf-sur-Sarthe (Les Hauts d'Anjou)



Retrouvez ces coups de cœur dans votre réseau de bibliothèques !





Les difficultés de lecture, c'est quoi ?

La CCVHA, qui s'occupe de la lecture publique avec ses 26 bibliothèques, a pour objectif de faciliter l'accès à la lecture pour tous. Mais certains enfants, qui rencontrent des difficultés pour apprendre à lire, souffrent parfois d'une maladie du système nerveux qui s'appelle la dyslexie.

Dys, ça veut dire que ça dysfonctionne, que ça ne marche pas normalement. On peut avoir des problèmes pour lire, pour écrire, pour compter, pour mémoriser (les poésies, les tables de multiplication...) ou pour rester concentré. En tout, on compte plus de 20 troubles DYS. On les détecte souvent au moment où l'on apprend à lire.

La dyslexie peut être soignée, par exemple en suivant des séances chez un orthophoniste. Il existe aussi des livres accessibles, c'est-à-dire présentés de façon plus claire,

pour qu'une personne dyslexique ne soit pas gênée en les lisant. En février dernier, l'éditrice Sandra Todorovic est venue présenter quelques-uns de ces ouvrages à la bibliothèque de Montreuil-sur-Maine. Retrouvez-les dans les coups de cœur de nos bibliothécaires en page 29 !



Rencontre à la bibliothèque de Montreuil-sur-Maine avec Sandra Todorovic, éditrice de livres accessibles.

6 à 8%
des enfants ont des troubles DYS

LE REPÉRAGE

par un médecin : diagnostic et un plan d'accompagnement

LA PRISE EN CHARGE

par un orthophoniste, un ergothérapeute, un psychologue...

QUIZZ VRAI OU FAUX ?



Le savais-tu ?

La dyslexie ne concerne pas que les enfants. Beaucoup d'adultes ont aussi cette maladie sans avoir été diagnostiqués par un médecin. Ils font preuve d'imagination pour s'adapter en permanence car ils sont gênés tout au long de la journée.

- | | | | |
|---|---|----------------------------|----------------------------|
| 1 | La dyslexie empêche de lire correctement. | <input type="radio"/> VRAI | <input type="radio"/> FAUX |
| 2 | La dyslexie, c'est une maladie qui ne concerne que les enfants. | <input type="radio"/> VRAI | <input type="radio"/> FAUX |
| 3 | Il n'y a qu'une seule sorte de dyslexie. | <input type="radio"/> VRAI | <input type="radio"/> FAUX |
| 4 | On peut apprendre à lire quand on est dyslexique. | <input type="radio"/> VRAI | <input type="radio"/> FAUX |
| 5 | Il est possible de soigner la dyslexie. | <input type="radio"/> VRAI | <input type="radio"/> FAUX |

Réponses : 1 - VRAI : elle se caractérise par des difficultés à lire
2 - FAUX : des adultes en sont atteints sans avoir été diagnostiqués
3 - FAUX : il y a plus de 20 troubles dys / 4 - VRAI : les livres accessibles permettent de lire malgré ce handicap / 5 - VRAI : plus la prise en charge est précoce et plus on réduit les troubles

SOLUTIONS

Les troubles dys, ils sont nombreux !


DYS,
ça veut dire
difficile en Grec.



DYSMNESIE
Troubles de la mémorisation

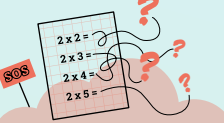


DYSPHASIE
Troubles du langage

DYSLEXIE
Troubles de la lecture

DYSORTHOGRAPHIE
Troubles à l'expression écrite



DYSCALCULIE
Troubles des mathématiques



DYSGRAPHIE
Troubles de l'écriture et du graphisme

À TOI DE JOUER !



DYSPRAXIE
Troubles de la coordination

Mots mêlés

Retrouve les mots suivants dans la grille ci-contre...

- DYSLEXIE
- HANDICAP
- DIFFERENCE
- DYSCALCULIE
- DIAGNOSTIC
- LECTURE
- ACCESSIBLE
- TOLERANCE

SOLUTIONS



D	I	F	E	T	A	N	C	E	X	D	O	N	T	E
A	U	H	N	X	I	E	S	S	I	B	L	E	D	C
C	D	A	C	C	E	S	S	I	B	L	E	D	I	E
F	D	N	O	D	A	I	N	C	E	S	D	T	S	D
G	Y	D	D	E	N	D	Y	S	M	D	S	D	N	A
D	S	I	E	C	U	A	S	T	D	O	C	A	Y	R
B	C	C	D	N	D	B	L	E	N	E	D	G	E	E
L	A	A	C	E	L	U	D	G	D	M	L	I	C	L
H	L	P	D	R	E	D	A	D	S	E	E	B	N	O
A	C	F	T	E	I	I	E	S	S	N	C	L	A	T
D	U	A	U	F	D	O	D	Y	I	T	T	E	R	N
N	L	P	D	F	C	E	I	R	O	D	U	N	E	A
D	I	E	N	I	F	M	D	A	N	D	R	D	L	E
O	E	D	A	D	Y	S	L	E	X	I	E	T	O	M
R	D	E	C	N	A	T	O	R	I	D	E	C	T	D

Granit et ardoises : un patrimoine industriel à redécouvrir



Moulins à vent et à eau, ardoisières, forges, mines de fer, fours à chaux, briqueteries, carrières de granit et cités ouvrières : le passé industriel de l'Anjou bleu prend de multiples visages. Sur notre territoire, deux sites se démarquent : l'ancienne carrière de Bécon-les-Granits et les ardoisières de La Pouëze à Erdre-en-Anjou.

Bécon-les-Granits, une pierre bleutée renommée

L'exploitation industrielle du granit date de la seconde moitié du XIX^e siècle. Idéal, en raison de sa dureté, pour les grands chantiers liés à la Révolution industrielle, le granit bleu se retrouve dans de nombreux ouvrages de génie civil (ponts, écluses, ports...). Celui de Bécon a ainsi été utilisé pour le pavage des Champs-Élysées ou pour l'escalier de l'abbaye de Solesmes. À son apogée, le site a compté jusqu'à 8 carrières. Les blocs de roche étaient

abattus avec des explosifs pour être débités puis remontés à l'aide de grues. Ils étaient ensuite calibrés pour servir de pierre de taille ou d'objets utilitaires. À partir de 1909, le train départemental du Petit Anjou a relié la commune au réseau ferré. Bureaux, logements, forges, ateliers et écuries ont constitué une véritable petite ville autour du site, jusqu'à la fin progressive de l'exploitation à partir des années 70. ●

ALLEZ-Y!



Un p'tit tour au musée

Cet été, venez découvrir les secrets de l'exploitation de la pierre bleutée. Une visite à compléter par une balade en famille le long du sentier du granit.

Ouvert du 15 juillet au 31 août 2026



Musée du Granit
22, rue de Candé
Bécon-les-Granits
02 41 77 90 08



Une plongée dans l'histoire, ça vous dit ?

L'ancienne carrière de la Roche Bleue est le site idéal pour un baptême de plongée. Accompagné d'un guide, vous descendrez, au milieu des poissons, vers les vestiges du site, figés pour l'éternité dans l'eau translucide, à 50 m de profondeur. Ouvert toute l'année.



Maïta Bécon Plongée
Chemin des Coteaux
Bécon-les-Granits
06 24 13 08 77
becon-plongee-maitai.fr



La Pouëze, cité des ardoises bleues



Sur la commune d'Erdre-en-Anjou, les carrières d'ardoises à ciel ouvert de La Pouëze ont pris leur essor au début du XIX^e siècle.

Le Maine-et-Loire devient alors le premier producteur ardoisier du pays avec, notamment, les sites de Trélazé et de Noyant-la-Gravoyère.

Des carrières, des puits et des cités

À La Pouëze, plusieurs carrières, dont le Clos Colas, l'Espérance, la Carterie ou la Fiogée, ont d'abord été exploitées. Dès les années 1830, le site de La Fiogée produisait 3 à 4 millions d'ardoises par an. Ces dernières, réputées pour leur finesse, étaient acheminées vers Ingrandes

avant d'être chargées sur la Loire. L'exploitation s'est ensuite poursuivie avec la création de 4 puits d'extraction, descendant jusqu'à 450 m.

Deux éléments de cette activité minière sont encore visibles aujourd'hui : le chevalement du puits n° 3, qui permettait de remonter des blocs de schiste de 4 à 5 tonnes, et sa machinerie, située dans l'actuel Tiers-Lieu, au 17bis de la rue des Ardoisières.

Les cités ouvrières (la Fiogée et les Pouëzettes), liées à cette industrie extractive, sont toujours habitées et reconnaissables de par leurs caractéristiques urbanistiques et architecturales (maisons jumelées...). ●

Le patrimoine, c'est aussi au fil de l'eau !

L'histoire de la batellerie

Des gabares aux chalands modernes, la Maison de la Rivière, à Châteauneuf-sur-Sarthe (Les Hauts-d'Anjou) vous permettra de revivre l'histoire des activités humaines déployées le long des cours d'eau (Gratuit - sur réservation auprès de l'OTI au 02 41 92 86 83).

Les moulins à eau

Par exemple, le moulin de Gaucron à Villemoisin (Val d'Erdre-Auxence), et ceux de la Roche à Chambellay, et de la Chaussée à Chenillé-Champteussé vous présenteront les différentes facettes de l'industrie de la minoterie. Il en subsiste bien d'autres...

EN CHIFFRES

3 à 4 millions
d'ardoises produites
dès 1830

Jusqu'à
450 m
la profondeur des puits
d'extraction

Pour toutes les idées
de visite, c'est par ici :
Office de Tourisme
de l'Anjou Bleu
tourisme-anjoubleu.com/

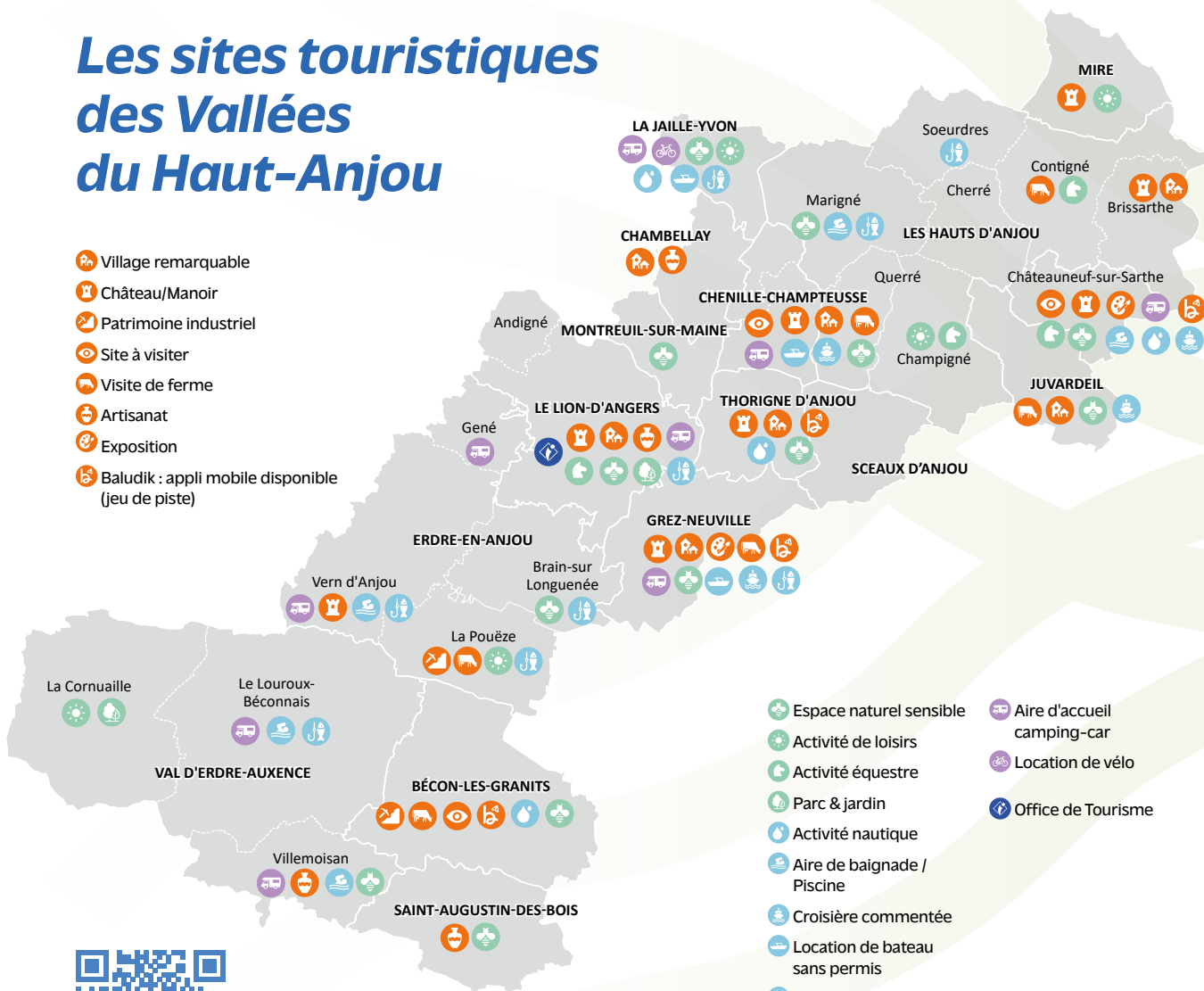


Votre info pratique

Retrouvez dans chaque numéro de Vie & Vallées une info utile sur un service de la CCVHA, sous forme de mémo pratique détachable. Vous pouvez découper cette page et l'afficher sur votre réfrigérateur ou sur votre bureau afin de garder un œil dessus !

Les sites touristiques des Vallées du Haut-Anjou

-  Village remarquable
-  Château/Manoir
-  Patrimoine industriel
-  Site à visiter
-  Visite de ferme
-  Artisanat
-  Exposition
-  Baludik : appli mobile disponible (jeu de piste)



-  Espace naturel sensible
-  Activité de loisirs
-  Activité équestre
-  Parc & jardin
-  Activité nautique
-  Aire de baignade / Piscine
-  Croisière commentée
-  Location de bateau sans permis
-  Lieu de pêche
-  Aire d'accueil camping-car
-  Location de vélo
-  Office de Tourisme



+ Retrouvez les sites plus en détail sur :
www.valleesduhautanjou.fr/preparer-votre-sejour/